

## RIVIERES A SAUMON DE LA BAIE D'HUDSON.

M. AMYOT: Est-ce l'intention du gouvernement d'affermir les rivières à saumon dans la baie et le district d'Hudson ?

M. FOSTER: Le gouvernement étudie la question.

## MAITRE DE POSTE A VICTORIA, C. A.

M. McMULLEN: Robert Wallace, ci-devant maître de poste à Victoria, C. A., a-t-il été mis à la retraite? Si oui, quel est le chiffre de sa pension aux termes de l'acte des pensions du service civil? A-t-on ajouté du temps à la durée de son service? Si oui, pour quelle raison? Quel était son salaire lors de sa mise à la retraite? Qui a été nommé à sa place, et à quel salaire?

M. McLELAN: M. Wallace a été mis à la retraite. Le gouvernement est à décider, sur une demande, quelle sera sa pension annuelle de retraite. On n'a pas ajouté de temps à la durée de son service. M. Webster a été nommé. Son salaire, lors de sa retraite était de \$2,400. M. Noah Shakespeare a été nommé avec un salaire de \$2,000.

## COMPTE D'EMPRUNT DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ALBERT.

M. ELLIS: Quel est le montant total du compte d'emprunts de la Compagnie du chemin de fer d'Albert? A qui les deniers ont-ils été payés? Quelles garanties le gouvernement a-t-il pour les sommes avancées? Le chemin de fer d'Albert est-il actuellement en exploitation?

Sir HECTOR LANGEVIN: Le montant total voté comme prêt était de \$15,000. Sur rapports de l'ingénieur en chef, et sur un ordre en conseil, une somme de \$13,778, a été payée directement à la compagnie, à compte sur ce prêt. Comme garantie, le gouvernement a une hypothèque sur le chemin, consentie par le président et le secrétaire de la compagnie. Je ne sais pas si le chemin est en opération ou non.

## CABLE SOUS-MARIN DE L'ILE PELÉE A LA TERRE FERME.

M. PATTERSON (Essex): Je demande—

Copie de toutes pétitions, correspondance et rapports relatifs à un câble sous-marin entre l'île Pelée et la terre ferme.

Bien que l'amélioration demandée soit dans la partie du pays que j'habite, elle est cependant d'un intérêt public réel, et tous ceux qui s'intéressent à notre marine intérieure devront l'appuyer chaleureusement. Si on se servait de ce câble, on ne verrait pas arriver autant de naufrages sur le lac Erié, et un plus grand nombre de vies et de biens seraient et auraient été sauvés si ce câble avait été posé il y a quelques années. J'espère que le gouvernement trouvera le moyen de faire faire cet ouvrage dans le cours de cet été.

Cette question est d'une grande importance pour nos propriétaires de vaisseaux et pour tous ceux qui font le commerce sur nos lacs, et je crois que tous les détails ont été fournis au département des travaux publics depuis quelques années. Je serais heureux de voir le gouvernement agir sans délai en cette affaire. L'automne dernier, on s'est proposé de faire quelque ouvrage, et je n'hésite pas à dire que la pose d'un câble sous marin serait payée trois fois par la valeur des pertes de biens qui ont lieu. Lorsqu'il arrive un naufrage, il faut envoyer à Windsor ou à un port, et de là télégraphier au port où l'on peut obtenir du secours, ce qui entraîne beaucoup de difficultés, avant que le vaisseau soit secouru; mais si nous avions un câble sous-marin, au point le plus rapproché du lieu du naufrage, le secours pourrait y arriver promptement, et une grande quantité de biens serait sauvée. Je sou mets avec instance

M. FOSTER

cette question, à la considération du gouvernement. Cette question exige l'attention immédiate du gouvernement, surtout, étant notoire que le gouvernement américain dépense présentement des millions pour améliorer la navigation dans leurs eaux et pour construire des phares. Il en coûterait quelques milliers de piastres pour poser ce câble, qui serait d'une si grande utilité aux navigateurs et aux pêcheurs. Quelque temps avant mon départ pour cette session, une députation des capitaines qui naviguent sur les lacs, me sollicita de soumettre de nouveau, cette question au gouvernement. Elle lui a été soumise chaque année, et le langage persuasif du ministre des travaux publics n'a pas pu convaincre ses collègues. Il est possible que cette fois, connaissant mieux la question, il pourra obtenir un résultat favorable.

Sir HECTOR LANGEVIN: Cette affaire est soumise à mes collègues, et j'espère que cette fois, ils la termineront. La motion est adoptée.

## LE NORTHERN LIGHT.

M. WELSH: Je demande—

Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports relatifs au *Northern Light* (sur sa coque, sa machine et ses bouilloires), pour l'année 1887, et depuis le 1er janvier jusqu'à aujourd'hui.

Aussi, copie de toute correspondance, télégrammes et rapports concernant le steamer *Alert*, indiquant s'il est propre à la navigation d'hiver dans les détroits du Saint-Laurent, et l'estimation des dépenses que l'on se propose de faire pour le rendre propre au service de traverser d'hiver.

Pour éviter de l'ennui à l'honorable ministre de la marine, je lui dirai, que vers le 1er mars, je demandais :

Un état donnant les noms et les salaires de tous les capitaines en charge de steamers du gouvernement, ainsi que les salaires et allocations actuellement payables aux dits capitaines et à eux payés; et copie de toutes pétitions, correspondance, télégrammes, etc., concernant le salaire du capitaine du *Northern Light* depuis le 1er janvier 1879.

Aussi, état donnant les noms et le nombre d'hommes employés à bord du dit steamer, ou en rapport avec lui, au cours de l'été dernier, à partir de la discontinuation de ses voyages, au printemps de 1887, jusqu'à la reprise de son service dans l'automne de la même année.

Maintenant, M. l'Orateur, je dois informer le ministre de la marine, que j'ai cet état, mais qu'il ne contient pas le nombre d'hommes employés sur ce steamer depuis qu'il a été désarmé, le printemps dernier, jusqu'à l'automne suivant. Que signifie l'envoi d'une moitié de rapport, lorsque la Chambre a ordonné de fournir un état complet? Je veux avoir un état complet, et si on ne le donne pas, et si on ne se conforme pas à l'ordre de la Chambre, j'ai l'intention de demander une commission d'enquête en cette affaire. Je puis assurer le ministre de la marine que pas un des honorables membres du gouvernement n'approuvera cette action.

M. FOSTER: J'ai enjoint à mes employés d'obéir à l'ordre de la Chambre, et le rapport ayant été fourni, j'ai supposé qu'il était fait conformément à cet ordre. Je conclus, d'après la manière animée dont l'honorable député a fait ses remarques à la Chambre, que son grief principal se rapporte au nombre d'hommes employés. Il peut se faire que le nombre d'hommes n'ait pas été donné. S'il y a eu une omission il est facile de la réparer, et elle aurait pu l'être aussi aisément si mon honorable ami avait montré moins d'irritation. Je puis l'assurer qu'il n'y a aucune intention de priver la Chambre de renseignements complets. En effet, si mon honorable ami veut attendre un peu, nous pourrions lui faire cadeau du *Northern Light*.

M. WELSH: Je sais, que l'été dernier, un grand nombre d'hommes ont été employés à faire des réparations à ce steamer, alors qu'il n'y avait pas de capitaine, ni personne pour surveiller l'ouvrage; et je désirais connaître le nombre de ces hommes, et les sommes qui leur ont été payées, afin de faire voir à la Chambre comment les affaires de ce département sont administrées. Il n'y a aucune irritation de ma part, au sujet de cette affaire, bien que l'honorable ministre